

## **Rapport moral de Harmonie SEL 2020-2021**

Notre Assemblée générale et deuxième rencontre de l'année 2020-2021 a lieu le 22 octobre 2021 à Plaisir, dans l'ancien restaurant du château. Le bureau présente les rapports moral et financier aux adhérents et les invite à se prononcer pour ou contre.

### **Bureau et conseil d'animation**

En 2020-2021 le bureau était composé de : Sophie Jamard, trésorière ; Anne Judas, présidente ; Xavier Saint-Martin, secrétaire, Nathalie Lemaitre, secrétaire.

Patricia Ageron, Joëlle Coppin et Marie-Anne Lucas s'associent au bureau, constituant ainsi un conseil d'animation de sept personnes.

Le conseil d'animation se réunit un soir par mois. Il faut être au minimum 4 pour suppléer les absences ou impondérables.

Les tâches effectuées par le conseil d'animation sont : la gestion administrative et comptable de l'association, les relations publiques et la communication, l'organisation des rencontres entre les adhérents (une par mois).

### **Gestion comptable**

Le rapport financier 2020-2021 est présenté par Xavier Saint-Martin, secrétaire, en l'absence de Sophie Jamard, trésorière, excusée.

Du fait de la situation sanitaire en 2020-2021, l'annulation de la plupart de nos rencontres et la limitation des échanges nous ont conduits, en l'absence de réel besoin de trésorerie pour l'association, à prolonger toutes les adhésions de 2019 en 2020 puis jusqu'en septembre 2021 sans aucun frais pour les adhérents (voir le rapport financier).

### **Gestion administrative**

Notre gestion administrative, essentiellement les rapports avec les mairies des Clayes sous Bois, Plaisir, Villepreux et le réseau des SEL, Selidaire et Coordination des SEL d'île de France, est assurée par le conseil d'animation. Nous gérons aussi les inscriptions des adhérents, l'organisation des réunions (environ 10 par an en année normale, soit une par mois), la comptabilité de l'association et des échanges entre les adhérents, ainsi que tous les aspects de communication et d'information (courriers, site web, etc.).

Chaque année un tableau qui rassemble toutes les offres et les demandes des adhérents ainsi que leurs coordonnées est diffusé aux adhérents **et à eux seuls**.

### **Protection des données des adhérents**

La gestion administrative inclut la gestion des données des adhérents, en conformité avec le Règlement européen relatif à « la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données ».

Depuis 2019, conformément à cette réglementation dite « RGPD » nous protégeons les données personnelles (adresses etc.) qui figurent dans le fichier des adhérents sur un serveur extérieur sécurisé. Nous avons une charte d'utilisation de ces données (consultable sur notre site web, onglet documents voir <http://www.harmoniesel.fr/rgpd-application-a-harmonie-sel-rev0/>). Xavier est notre référent légal quant à ces données.

### **Rappel :**

**Pour assurer la complète sécurité de ces données il est instamment demandé à tous les adhérents de ne pas diffuser, distribuer ou communiquer la liste des adhérents et de**

**leurs coordonnées (document appelé « Harmonie SEL, adhérents au 'date' »).**

L'adresse [bureau@harmoniesel.fr](mailto:bureau@harmoniesel.fr) permet de joindre les membres du bureau.

L'adresse qui vous permet de faire vos offres ou demandes auprès de tous les adhérents est : [adherents@harmoniesel.fr](mailto:adherents@harmoniesel.fr)

**N'enregistrez jamais cette adresse dans vos réseaux sociaux.**

### **Relations avec les mairies**

- En septembre 2021 nous avons été présents aux forums des Clayes et de Villepreux, avec un stand qui nous était réservé. A Plaisir, nous étions représentés par l'association *Plaisir en Transition* qui pouvait renseigner sur nos activités et nos contacts.
- Nous avons entretenu nos liens avec les mairies des Clayes et Villepreux en participant à leurs évènements : forums, réunions d'information.
- Suite au changement d'équipe municipale des Clayes, Xavier a rencontré monsieur Huré, adjoint aux Sports et à la vie associative, et Madame Martins, directrice de la vie associative. Anne a rencontré le nouveau maire, Monsieur Guiguen, au forum des associations des Clayes sous Bois en septembre. Nos contacts sont bons.
- Xavier a assisté à une réunion et des visioconférences concernant la vie associative avec MM. Harmonic (maire de Villepreux), Dinand et Guesnon, adjoint au maire.
- Xavier s'est également occupé des conventions de prêt de salles et des mesures Covid (passe sanitaire) imposées par les mairies.
- Le 3 juillet au eu lieu la fête de l'été à Villepreux, où nous étions représentés par un de nos adhérents (Patrick Le Jan), musicien qui a joué sur scène avec son groupe.
- Nous avons bien communiqué avec les municipalités des Clayes et Villepreux, leurs responsables et leurs équipes, et nos demandes de salles ne posent pas de problèmes.
- Nous ne sommes pas une association « reconnue » par la mairie de Plaisir, selon ses termes. Nous n'avons pas de stand au forum dit « Fête des associations » mais nos affiches et flyers figurent sur le stand de *Plaisir en Transition*, association partenaire, car nous poursuivons des objectifs communs (lien social). Cependant, nous bénéficions tous les ans d'un prêt de salle pour notre AG annuelle à Plaisir.
- Nous avons obtenu une subvention de 100 euros de la part de la Mairie de Villepreux, qui ne nous en avait pas attribuée depuis 7 ans.

### **Communication et visibilité**

Notre site <https://www.harmoniesel.fr> est très régulièrement mis à jour. **Nos actualités sont sur le site** et les documents indispensables sont disponibles dans l'onglet documents (page <https://www.harmoniesel.fr/documents/>), par exemple les bons d'échange à imprimer, le calendrier des réunions, le bulletin d'adhésion et les rapports moraux et financiers.

### **Relations avec d'autres SEL**

- Anne représente Harmonie SEL au sein de la Coordination des SEL d'Ile de France et fait partie du bureau de cette coordination. Ces activités ont été suspendues une grande partie de l'année, pour cause de grève des transports puis de Covid. La principale information à retenir est que nous avons souscrit, en adhérant à cette Coordination, une assurance à la MAIF, qui couvre nos activités dans les salles et celles des adhérents dans le cadre de leurs échanges.
- Une de nos adhérentes, Isabelle Lefranc, est notre correspondante auprès de *la Route des*

*SEL* qui permet à des sélistes d'échanger des hébergements (voir <https://route-des-sel.org/fr/adherer>). Beaucoup de réunions ont été annulées en 2020 et 2021, mais nous souhaitons développer ce lien et cette activité par et pour nos adhérents.

### **Relations avec d'autres associations**

- *Plaisir en Transition*, association qui organise des actions citoyennes pour favoriser la transition énergétique et écologique, nous a accueillis sur son stand à l'occasion du forum des associations de Plaisir. Plusieurs de nos membres participent régulièrement aux actions de *Plaisir en Transition* (World Clean UP Day, répar'café). A noter que les répar'café cherchent toujours des réparateurs !
- Nicolas Ciszewski, ancien adhérent, fait le lien entre nous et *Les Clayes en Transition* car il appartient au bureau de cette association.
- Nous restons en contact avec *SoliSé (Solidarité Sénégal)* aux Clayes et nous projetons une opération de collecte de fournitures scolaires neuves pour une bibliothèque et une école au Sénégal (collecte retardée pour cause de Covid).

### **Rencontres de Harmonie SEL et gestion de la crise Covid**

En temps normal, nous organisons chaque mois une rencontre entre nos adhérents afin de favoriser les échanges. Nos rencontres rassemblent généralement entre 14 et 25 personnes et jusqu'à 40 par exemple pour Noël.

Chacune est l'occasion d'une activité et en général d'un repas convivial. Prévues dans les salles municipales, huit de ces rencontres n'ont pas pu se tenir en 2020-2021 du fait des restrictions sanitaires appliquées par les mairies : pas de réunions ou pas plus de dix personnes, ce qui nous aurait obligés à exclure des adhérents. Nous les avons donc annulées. La rencontre de juin a elle été annulée pour cause de pluie. Deux rencontres seulement ont eu lieu sur l'année :

Samedi 14 septembre 2020	1 <sup>ère</sup> rencontre, accueil des nouveaux adhérents
Dimanche 30 mai 2021	Pique-nique au Parc de Diane, aux Clayes

Le 18 octobre 2020, notre assemblée générale n'a pas non plus pu se tenir pour cause de couvre-feu, et nous ne pouvions pas la reporter faute de salle disponible à une autre date. Pour cette raison les rapports moral et comptable et les propositions de renouvellement du bureau ont été envoyés par mail et les approbations ou non-approbations des adhérents ont été recueillies par mail, exceptionnellement (Xavier Saint-Martin, secrétaire, s'est chargé de compter les votes). Comme chaque année, le procès-verbal de cette AG a été rédigé, envoyé aux adhérents et il est disponible sur notre site (onglet documents)

### **Bilan des échanges entre les adhérents**

Notre association comptait 59 membres au 31 août 2021. Nos échanges sont le reflet de notre activité et ils doivent être matérialisés par les coupons d'échanges (voir <https://www.harmoniesel.fr/documents/>) que nous avons conçus aussi faciles à remplir que possible.

Rappel sur les coupons d'échanges : Il faut nous les remettre lors des rencontres ou les envoyer à notre adresse postale, à la mairie de Villepreux. Nous rappelons l'importance, pour

l'association, de remplir et de nous faire parvenir ces coupons : le volume de ces échanges est ce qui nous permet de valoriser notre activité auprès des mairies.

Comptabilisation des échanges : D'après les coupons qui nous ont été rendus, 528 sourires auraient été échangés entre nos adhérents contre 418 en 2019-2020. Il y a donc un léger mieux dans une année pire, puisqu'on ne pouvait quasiment pas se voir sur les six premiers mois de l'année 2021 (restrictions, couvre-feu, annulation des rencontres). Mais ce chiffre doit être comparé à une année normale : 1304 en 2018-2019 et 2835 l'année précédente. Il faut donc souhaiter qu'il y ait davantage d'échanges, que les coupons soient remplis, et qu'ils soient transmis au bureau.

Les échanges tracés par les coupons concernent essentiellement des prêts ou dons d'objets ou de livres (178), des échanges de services divers (covoiturage, garde de chats, bricolage : 310), des savoirs (bricolage, recettes, 40 sourires).

Il se peut que beaucoup de bons n'aient pas été remplis lorsque des échanges avaient lieu, et que beaucoup d'autres ne nous aient pas été remis pour comptabilisation.

Quoiqu'il en soit, il est difficile de tirer des conclusions sur le volume des échanges et l'activité, en cette deuxième année marquée par les mesures de confinement et la réduction imposée des interactions sociales.

#### **Les actions régulières du conseil d'animation (ou bureau de l'association)**

- Une réunion par mois en soirée avant une rencontre (en année normale).
- Courriers administratifs à la sous-préfecture relatifs à la composition du bureau.
- Courriers administratifs aux trois communes : demandes de salles et de subventions, signature des conventions de prêt de salle, demandes de stand pour les forums, informations diverses pour être référencés dans les guides et sites des trois communes.
- Planification et organisation des rencontres : calendrier, salles, remise des clés, état des lieux et remise en état, achat des fournitures pour les soirées.
- Edition et reproduction des documents du SEL : chartes, statuts, bulletins d'adhésions, coupons d'échanges, flyers pour les forums, calendrier des rencontres.
- Gestion et édition de la liste des adhérents avec leurs offres et demandes, suivi des échanges en sourires par le retour des bons d'échanges lors de nos rencontres.
- Gestion des courriels arrivant sur la messagerie bureau@harmoniesel.fr, envoi des courriels rappelant les rencontres à tous nos adhérents.
- Ramassage du courrier postal à Villepreux.
- Préparation des trois forums, présence et organisation des présences des membres du bureau et des adhérents aux forums.
- Suivi de la comptabilité.
- Mises à jour du site internet et maintenance logicielle.
- Archivage papier et électronique.

#### **Déclaration des « actions de bénévolat » des membres du conseil d'animation**

L'Etat souhaitant pouvoir évaluer l'importance du secteur de l'économie sociale et solidaire, il est conseillé aux associations de mettre en place une comptabilité des actions bénévoles consacrées à leur fonctionnement par les membres du bureau, et nous le faisons. Pour cette année, les actions bénévoles des membres du bureau correspondent à près de 1500 sourires.

(Les SEL n'établissent pas de comptes en euros).

La présidente pour 2020-2021  
Anne Judas